



**PRÉFET
DE LA LOIRE-
ATLANTIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la coordination
des politiques publiques
et de l'appui territorial**

Nantes, le 8 novembre 2022

Affaire suivie par :
Marianne KRAEMER

Bureau des procédures
environnementales et foncières

Donner acte de modification notable non substantielle

Monsieur le directeur,

Par courrier en date du 16 juin 2022, vous avez transmis à l'inspection de l'environnement un dossier de porter à connaissance, relatif à la modification envisagée sur votre projet de site éolien constitué de trois aérogénérateurs sur le territoire de la commune de Quilly.

La modification concerne :

- une erreur sur les coordonnées du poste de livraison actées dans la notification du 25/10/2021 de la réponse au porter à connaissance déposé en février 2017 : en effet, les coordonnées reprises dans cette notification ne correspondent pas à celles mentionnées dans le dossier de porter à connaissance de 2017 ;
- le changement des dimensions du poste de livraison : les dimensions de 12 m X 3m initialement prévues sont actualisées avec un poste de livraison de taille plus réduite de 9 m X 2,6 m, la hauteur du poste restant inchangée à 3,45 m.

Dans ces conditions, après examen par l'inspection des installations classées et les services consultés, je vous informe que cette modification n'est pas considérée comme substantielle au sens de l'article R.181-46 du code de l'environnement et ne nécessite pas, à ce stade, de modifier les prescriptions applicables au site.

Les coordonnées rectifiées du poste de livraison sont mentionnées en annexe de ce courrier.

Je prends donc acte de cette modification et vous invite à conserver le présent document aux fins de contrôle de l'inspection des installations classées.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Préfet

**Pour le Préfet et par délégation,
la cheffe du bureau des procédures
environnementales et foncières**

Angélique BRETON

**M. le directeur de la société
Quilly Guenrouët Energies
50 T rue de Malte
75011 PARIS**

**Copie : Société BAYWA r.e.
A l'attention de M Thomas BOUTIGNY
10 rue du Président Edouard Herriot
44 000 NANTES**

Annexe au donner acte de modification notable non substantielle

Société Quilly Guenrouët Energies – Modification de projet

→ **Coordonnées géographiques**

Les coordonnées du poste de livraison sont les suivantes :

Installation	Coordonnées Lambert 93	Coordonnées Lambert II
Poste de livraison	X 326 889 – Y 6 720 214	X 276 528,9 – Y 2 284 084,8